

19 juin 2020

N° 2020-151



Dettes trimestrielles de Maastricht des administrations publiques (APU) - premier trimestre 2020

## À la fin du premier trimestre 2020, la dette publique s'établit à 2 438,5 Md€

### Avertissements :

La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes détenues par d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

### *La dette publique augmente de 58,4 Md€ au premier trimestre*

À la fin du premier trimestre 2020, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 438,5 Md€, en hausse de 58,4 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle augmente de 3,1 points, soit la plus forte hausse depuis le deuxième trimestre 2009. Elle s'établit à 101,2 %. La dette publique nette augmente plus modérément (+45,7 Md€) en raison de la progression de la trésorerie des administrations publiques, elle s'établit à 91,9 % du PIB.

### *Les dettes de l'État, des administrations publiques locales et des administrations de sécurité sociale augmentent*

Au premier trimestre 2020, la contribution de l'État à la dette croît de 46,4 Md€. Cette hausse provient principalement de la dette négociable à long terme (+52,8 Md€). À l'inverse, les dépôts des correspondants du Trésor et les titres de créances négociables de court terme diminuent (respectivement -3,6 Md€ et -2,8 Md€).

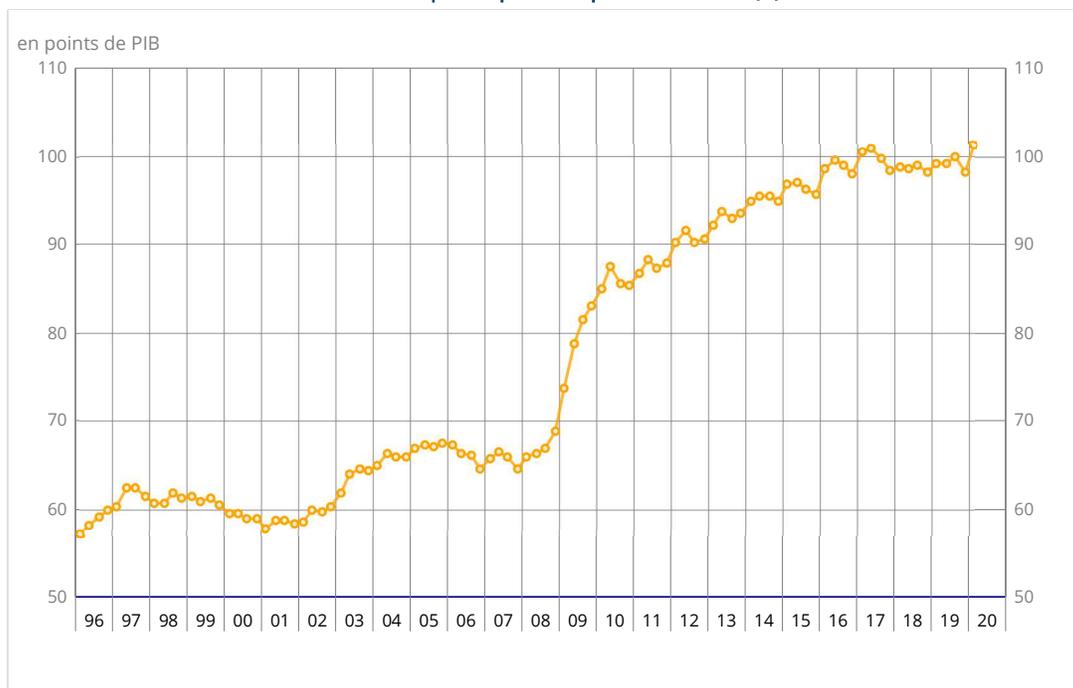
La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette augmente dans une moindre mesure (+3,3 Md€), notamment du fait de la Société du Grand Paris (+2,5 Md€). Les régions et les communes accroissent leur endettement (respectivement +1,0 Md€ et +0,3 Md€), alors que les départements remboursent des emprunts bancaires pour 0,4 Md€.

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette augmente également (+8,7 Md€) du fait de la progression des contributions de l'Acoss (+3,7 Md€), de la Cades (+2,1 Md€), de l'Unédic (+1,9 Md€), des hôpitaux (+0,6 Md€) et de la Cnaf (+0,3 Md€). Cet accroissement de l'endettement des Asso contraste avec les réductions de dette des deux dernières années à la même époque (-1,2 Md€ au premier trimestre 2019 et -11,2 Md€ au premier trimestre 2018). La baisse de l'activité au premier trimestre liée à la crise sanitaire et les mesures de soutien aux entreprises et aux ménages (financement du chômage partiel et reports du paiement des cotisations sociales notamment) ont dû être financées par l'Acoss et l'Unédic.

## La dette des organismes divers d'administration centrale est quasiment stable

Au premier trimestre 2020, la contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette diminue de 0,1 Md€. SNCF Réseau diminue son endettement de 0,4 Md€. À l'inverse, France compétences accroît ses emprunts de 0,4 Md€.

### Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (\*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

### La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2019T1	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2358,5</b>	<b>2375,0</b>	<b>2414,7</b>	<b>2380,1</b>	<b>2438,5</b>
en point de PIB (*)	99,1%	99,1%	100,0%	98,1%	101,2%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1883,9	1905,3	1946,9	1911,8	1958,2
Organismes divers d'adm. centrale	64,9	65,4	65,8	64,9	64,8
Administrations publiques locales	206,9	206,6	205,9	210,3	213,6
Administrations de sécurité sociale	202,8	197,8	196,1	193,1	201,8
dont, par instrument :					
Dépôts	41,0	46,2	47,9	45,7	42,1
Titres négociables	2038,9	2052,4	2089,8	2054,0	2115,2
court terme	143,9	147,2	150,7	145,8	150,0
long terme	1895,0	1905,2	1939,1	1908,2	1965,2
Crédits	278,6	276,4	276,9	280,4	281,2
court terme	8,3	8,2	9,2	9,9	12,9
long terme	270,3	268,2	267,7	270,5	268,3

(\*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

### Au premier trimestre 2020, la dette publique nette augmente

À la fin du premier trimestre 2020, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 214,0 Md€, en hausse de 45,7 Md€, soit 91,9 % du PIB, contre 89,4 % du PIB le trimestre précédent. Elle augmente moins fortement que la dette brute (écart de 12,7 Md€) en raison principalement de la hausse de la trésorerie de l'État (+15,5 Md€). À l'inverse, la trésorerie de SNCF Réseau diminue de 2,6 Md€.

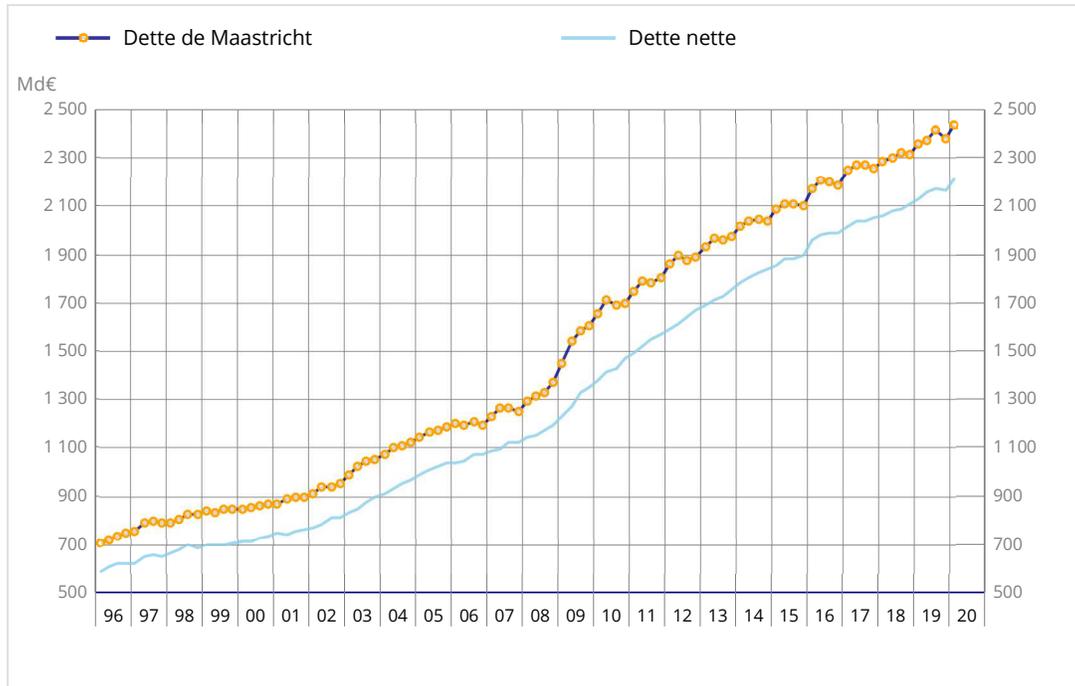
## La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2019T1	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2 130,5</b>	<b>2 156,3</b>	<b>2 170,7</b>	<b>2 168,3</b>	<b>2 214,0</b>
dont :					
État	1 757,1	1 789,6	1 808,6	1 797,4	1 829,1
Organismes divers d'adm. centrale	51,5	51,5	51,2	51,4	53,2
Administrations publiques locales	194,3	193,9	193,2	197,6	200,8
Administrations de sécurité sociale	127,6	121,4	117,6	121,9	130,9

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Dettes au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

## La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC diminue fortement

Au premier trimestre 2020, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) diminue de 43,6 Md€ pour atteindre 225,2 Md€. Il s'agit de la plus forte baisse depuis le premier trimestre 2008.

La valeur des actions cotées détenues par l'État diminue de 18,3 Md€, sous l'effet de la baisse de leur prix, notamment pour Aéroports de Paris, EDF et Engie. De même, les détentions en actions cotées des Odac diminuent de 7,4 Md€ en raison essentiellement de la baisse des cours des actions détenues par Bpifrance Participations.

Les détentions en actions cotées et en titre d'OPC des administrations de sécurité sociale diminuent également de 17,9 Md€ du fait de la baisse des cours des actions.

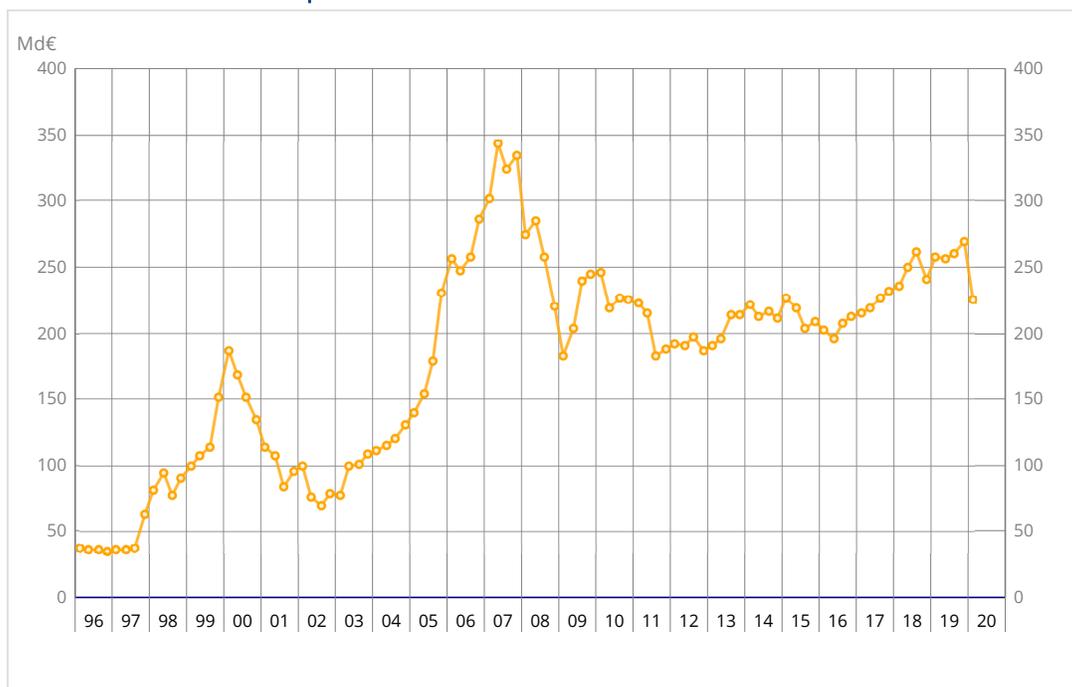
## Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2019T1	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>257,8</b>	<b>255,8</b>	<b>260,7</b>	<b>268,8</b>	<b>225,2</b>
dont :					
État	70,6	67,4	67,3	66,8	48,6
Organismes divers d'adm. centrale	41,8	43,0	44,2	46,4	38,9
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	145,4	145,4	149,1	155,5	137,6

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

### Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la présente page.

Prochaine publication : le 25 septembre 2020 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475